



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Marguerite De Lajemmerais
Le 17 mai 2023
18 h 30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Marguerite de Lajemmerais, tenue le 17 mai 2023 à 18 h 30 en virtuel.

PRÉSENTS :

Rim Bouallegue	Marc-Olivier Chauvin
Annick Daigneault	Anne Paquette
Cedrik Roberge, TES	Marie-France Fournier
Camille Bégin	Francis Girard
Grace Uziell Kwamou élève 3e sec	Mireille Karangwa

Le quorum est constaté à l'ouverture de la séance par Pierre Simard, directeur.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Pierre Simard, directeur

SONT ABSENTS :

Marie-Ève Côté	Marie Pascale Levesque
Claie Tamet (substitut)	Gabie Lacourse (substitut)
François Boucher	Marie-Mylène Allard
Sabira Ahmed- élève de 5e	Lamine Manseur

- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance débute à 18h30.

- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSER D'adopter le le PV de la séance du 18 janvier 2023.

Adoptée à l'unanimité (13-CE-2022-20223)

- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU 7 MARS**

Le PV sera adopté à la prochaine rencontre.

- **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun point amené

5. Inclusion et diversité

5.1 Les activités du mois d'avril

Les activités organisées dans le cadre du Mois de l'autisme ont connu du succès, notamment la vidéo des élèves TSA a connu un vif succès, elle a suscité plus d'interactions entre les élèves

5.2. Mai/juin : semaine de sensibilisation à la diversité sexuelle et de genre (journée civile 2 juin)

L'enseignante Mireille Karangwa se fait la porte-parole pour cette rencontre du CÉ au nom de la responsable du dossier, Bianca qui est absente. Elle souligne, au terme de de son contrat, que le comité LGBTQ répond à un besoin de son confier des élèves qui vivent violence au quotidien et apprécient ce *safe space* pour échanger. Une semaine de sensibilisation aura lieu en 2024 et dans les années futures. Le comité poursuit son travail avec l'enseignant Philippe Robidas (français, 2e cycle).

- **SORTIES ÉDUCATIVES**

Le tableau des activités éducatives est présenté pour approbation par le CÉ et le CPEPE (comité de participation des enseignants aux politiques de l'école).

Le tableau est présenté seulement

- **PROJET ÉDUCATIF**

L'exercice de refonte du projet éducatif a lieu aux quatre ans. Le dernier projet éducatif a débuté au début de la pandémie et puisque la réalisation a été difficile dans le contexte, le CSSDM demande de refaire l'exercice. Le processus d'identification du contexte et des enjeux du milieu sera effectué d'ici le prochain CÉ en vue des prochaines étapes pour présenter le projet au CÉ en juin 2023.

Le projet éducatif s'articule autour de 3 objectifs: SVP insérer ici les éléments

- Diminuer le nombre d'élèves vulnérables en mathématiques (secondaire 2) (48% à 39%)
- Diminuer le nombre d'élèves vulnérables en français (secondaire 5) (54% à 51%)
- Augmenter le taux de réussite des élèves en 4e secondaire dans les matières à sanction 4

d'ici juin 2027 (+8%)

- **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE CSSDM (2E SONDAGE) - PEVR**

Une consultation en ligne auprès des groupes PEVR est en cours auprès du comité consultatif de gestion, du conseil d'établissement, des tables de services, des comités de parents et des syndicats et associations. Le conseil d'établissement observe que les questions à choix de réponses ne correspondent généralement pas à des objectifs SMART, mais complète l'exercice.

- **EFFETS SCOLAIRES 2023-2024 (présentée pour information)**

La consultation des enseignants a été faite et la liste des effets scolaires est compilée pour secondaire 1 à 5, toutes clientèles, et présentée pour information aux parents. Francis Girard propose présente le projet d'acheter 1000 paires de lunettes pour observer l'éclipse totale de soleil. La somme de 1\$ sera ajoutée à la facture d'effets scolaires de l'ensemble des parents.

IL EST PROPOSÉ d'adopter la liste des effets scolaires 2023-2024 telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité (14-CE-2022-20223)

- **MODIFICATION AU CODE DE VIE**

10. Code de vie

Des modifications ont été apportées au code de vie pour 2023-202, notamment en ce qui concerne les exigences pour l'élève en retard, l'obligation pour l'élève d'avoir son agenda en tout temps, le plagiat et l'utilisation de l'intelligence artificielle utilisée pour produire des travaux est considérée comme du plagiat, la gestion du cellulaire des élèves, l'utilisation des escaliers, l'élargissement des choix d'uniforme scolaire.

IL EST PROPOSÉ d'adopter les modifications au code de vie tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité (16-CE-2022-20223)

- **BUDGET**

11. Budget déposé (suivi)

11.1. Résolution

Il est proposé d'autoriser un virement de 50 000\$ du fonds de départ 4 vers le fonds 9 afin de couvrir les frais de sorties scolaires. Ce virement est récurrent chaque année et requiert une résolution signée du conseil d'établissement, afin d'assurer une vigilance de gestion.

La résolution sera signée par la présidente du conseil d'établissement, Annick Daigneault.

IL EST PROPOSÉ d'adopter la résolution présentée
Adoptée à l'unanimité (17-CE-2022-20223)

- **UNIFORMES SCOLAIRES**

Le CÉ a procédé à la création d'un sous-comité pour les uniformes scolaires en vue d'une consultation auprès des élèves, des parents et du personnel.

Composition du sous-comité :

Parent : Camille Bégin

Enseignant : Marc-Olivier Chauvin

Élève : Sabira Ahmed

Marc-Olivier Chauvin présente les résultats au CÉ.

Le sondage a été complété par 786 répondants: 304 élèves, 405 parents, 67 enseignants. Il avait pour objectif de vérifier la perception de ces groupes sur la question de l'uniforme scolaire. L'uniforme est perçu comme positif pour masquer les inégalités. La présentation des résultats de cette démarche sera discutée au prochain CÉ.

13. Points d'information/rapports

13.1. Direction

Pierre Simard, nouveau directeur de l'école, se présente.

13.2. OPP

Maeva de l'OPP rappelle que l'organisation n'est pas vraiment active, hormis les activités de la friperie et demeure disponible pour des mandats, si souhaitée. L'OPP qui tient une friperie par mois demande un suivi sur l'utilisation des sommes générées par les friperies mensuelles.

13.3. Personnel enseignant

Aucun point

13.4. Personnel de soutien

Aucun point

13.5. Parent du Comité Parent

Aucun point

13.6. Élèves

Aucun point

14. Varia

Aucun point

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20 h 27.

Président(e)

Directeur(trice)